



POUR UNE VERITABLE REFONDATION DU TRAVAIL SOCIAL

La Conférence nationale contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale a permis de faire émerger des constats qui ont conduit à faire de la refondation du travail social un axe important du **Plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale. Les Etats généraux du travail social** qui en sont l'émanation, élargis à l'ensemble des champs d'intervention du travail social, sont un rendez-vous historique et doivent être à la hauteur de l'ambition affichée par le plan : l'éradication de la misère en France, en permettant à TOUS l'exercice de l'ensemble des droits fondamentaux par la mobilisation de tous¹.

Faire alliance avec les personnes les plus pauvres, premiers acteurs de la lutte contre la pauvreté

En créant ATD Quart Monde à la fin des années 1950, Joseph Wresinski s'est allié en tout premier lieu aux personnes et familles du bidonville de Noisy-le-Grand, parmi lesquelles il avait choisi de vivre. Sa volonté était de créer *avec elles* les bases d'un Mouvement de lutte contre la pauvreté et pour la défense des droits de l'homme.

Ce partenariat avant l'heure n'était pas une option, ni un principe, il relevait d'une nécessité incontournable : les personnes les plus pauvres devaient être les premiers acteurs des actions et projets de lutte contre la pauvreté, elles devaient en être au cœur. Leurs luttes quotidiennes pour la survie, l'intelligence déployée pour acquérir ou garder des sécurités, des droits, leurs attentes prioritaires, ont toujours été pour ATD Quart Monde le moteur d'un engagement collectif visant à éradiquer la misère.

Les personnes en grande pauvreté ne peuvent conquérir par elles-mêmes l'ensemble de leurs droits, ni assumer seules leurs responsabilités familiales et sociales. C'est pourquoi Joseph Wresinski a soutenu et organisé l'engagement à leurs côtés de personnes solidaires venant d'autres milieux, ayant pour motivation le refus de la misère et acceptant de se mettre à l'école des personnes en grande pauvreté.

Pour que les personnes en grande pauvreté puissent accéder collectivement au pouvoir de la parole, pour qu'elles aient les moyens du dialogue, de la confrontation avec des personnes d'un autre milieu, Joseph Wresinski crée en 1972 à Paris l'Université Populaire Quart Monde².

¹ Voir le rapport du Conseil Économique Social et Environnemental « *L'accès de tous aux droits de tous, par la mobilisation de tous* », 2003.

² www.atd-quartmonde.org/Les-Universites-populaires-Quart,1199.html

Joseph Wresinski a initié une démarche qui a révolutionné la manière de concevoir et de mener la lutte contre la pauvreté, non pas considérée comme une fatalité, mais comme la conséquence de problèmes structurels, inhérents à nos sociétés et institutions.

Il a introduit les personnes en précarité comme des acteurs sociaux indispensables à l'élaboration des politiques, de toutes actions, visant la lutte contre la pauvreté et les exclusions. Leur participation effective est un gage de progrès pour notre démocratie, un puissant facteur de cohésion sociale.

Cette nouvelle approche de la lutte contre la pauvreté a constitué la trame du **rapport 'Wresinski' du CESE en 1987 « Grande pauvreté et précarité économique et sociale »**. Rapport qui a eu un impact considérable tant sur le plan politique que professionnel, en France et en Europe. La création du RMI puis la loi d'orientation relative à la lutte contre les exclusions de juillet 1998 suivi de celles instaurant la CMU et le DALO, découlent des préconisations de ce rapport. Ce dernier a également inspiré la création d'organismes publics tels que la Permanence d'accès aux soins de santé (PASS), l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion (ONPES), le Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et les exclusions (CNLE)...

Le Rapport 'Wresinski' présente trois éléments de transformation dans l'approche de la grande pauvreté :

- Reconnaître que la misère est une violation des droits de l'homme.
- Mettre en œuvre une politique globale pour agir contre la misère. Les droits fondamentaux étant indivisibles, les personnes doivent être prises dans leur globalité.
- Associer les personnes en situation de pauvreté à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des actions, des dispositifs, des politiques.

Avancées et tensions

27 ans après le Rapport Wresinski, il y a la volonté **d'expérimenter et de multiplier des pratiques participatives avec les personnes en grande précarité**. En témoigne notamment l'expérimentation puis la pérennisation du collège (dit « 8^e collège ») des personnes en difficulté du Conseil National de Lutte contre les Exclusions. Un document officiel présentant les enjeux, les conditions de la participation des personnes en grande pauvreté a été réalisé par le CNLE à la demande du Gouvernement. Il comprend les points d'accords communs à des organisations telles qu'ATD Quart Monde, la FNARS, la Croix Rouge...

Suite à l'expérimentation d'un collège de personnes en précarité par le CNLE, et à l'appui des acquis du Croisement des savoirs, le CESER de Champagne-

Ardenne et le CESE au niveau national ont entamé une démarche auprès des associations engagées dans la lutte contre les exclusions afin d'associer aux travaux des CESER des personnes en situation de grande pauvreté engagées dans ces associations. Des cahiers des charges ont été élaborés à partir de la démarche du Croisement des savoirs.

Récemment, dans le domaine de la Politique de la Ville, le rapport Bacqué – Mehmache a inspiré l'introduction du principe de co-construction dans la politique de la ville (Contrat de Ville, Maisons de projet), et de la recherche de la participation de ceux qui sont éloignés des processus habituels (instauration des Conseils Citoyens).

Sur le terrain, les pratiques ne sont pas toujours cohérentes avec cette dynamique. Bien souvent les institutions demandent aux travailleurs sociaux de faire entrer les « publics » dans les bonnes cases des dispositifs. Le mal-être des professionnels est grand quand les dispositifs ne peuvent répondre à toutes les problématiques, et que le temps très contraint des accompagnements ne permet plus d'imaginer travailler autrement, ceci dans un contexte de crise socio-économique et d'aggravation de la pauvreté. Le découragement et l'usure des professionnels est une réalité.

Repenser la finalité du travail social

Nous souhaitons que les États Généraux du travail social soient l'occasion de redéfinir la finalité du travail social, dans le cadre d'un projet de société clairement défini.

Selon nous, la finalité du travail social devrait être **l'accès de tous à l'ensemble des droits fondamentaux et à une pleine citoyenneté, par la reconnaissance des personnes dans leur rôle d'acteurs de la vie sociale.** Cela implique un processus émancipateur de transformation sociale mobilisant tous les acteurs et garantissant la place et la réelle participation collective des personnes en situation de pauvreté. Un processus qui doit être soutenu par une volonté politique.

Dans sa circulaire du 28/05/82³ Nicole Questiaux, alors Ministre de la Solidarité nationale, affirmait la promotion d'un travail social qui permette de faire société. Elle avait déjà pour ambition de mettre les personnes au cœur des dispositifs en les rendant acteurs de leur vie : la place de l'utilisateur au centre des politiques publiques, l'utilisateur « acteur », reconnu dans ses droits et respecté en tant qu'individu, mais aussi appréhendé dans une dimension collective, « citoyenne », où sa participation s'inscrit dans un objectif démocratique.

³ <http://www.cedias.org/article/orientations-principales-sur-travail-social-28-mai-1982>

C'est donc l'essence, la mission du métier qui peut être refondée à l'aune de cet objectif.

Outre la finalité du travail social, la façon de le mettre en œuvre devrait radicalement être revisitée. Nous proposons trois points d'appui pour cela :

- Entrer dans une relation de partenariat avec les personnes
- Construire des dynamiques, des espaces collectifs impliquant des acteurs divers sur un territoire
- Rechercher le savoir de vie des personnes concernées, croisé avec d'autres savoirs.

Entrer en partenariat avec les personnes en situation de pauvreté

Il est impossible de lutter contre l'exclusion et la misère sans un partenariat avec celles et ceux qui la vivent au quotidien.

L'article 151-1, de la loi d'orientation relative à la lutte contre les exclusions de juillet 1998 stipule que « *Les établissements de formation sociale doivent former à la connaissance du vécu des personnes et des familles très démunies et à la pratique du partenariat avec elles* ».

Des personnes en situation de pauvreté et des personnes d'autres milieux de **l'Université Populaire Quart Monde de Champagne-Ardenne** ont travaillé en mai 2014 sur le thème « *Travailleurs sociaux – personnes en situation de pauvreté : partenaires ?* ».

Les militants d'ATD Quart Monde, qui vivent ou ont vécu dans la grande pauvreté, ont dit « *qu'« être partenaire » c'est être à égalité car pour être partenaires, il faut **faire chacun la moitié du chemin**. Pour se comprendre, il ne faut pas de supériorité, on n'est pas des personnes qui ne savent rien et des professionnels qui savent tout.*

Nous disons que les étudiants et les professionnels doivent avoir conscience qu'il faut une volonté des deux côtés pour s'entendre sur les mots, dans le respect, prendre le temps d'une écoute compréhensive, sans position de supériorité et de jugement, sans abus de pouvoir, ni d'empathie (personne ne peut se mettre à notre place), ni de décider à notre place. La honte et la peur doivent disparaître de nos vies, surtout quand on a besoin d'un travailleur social, dont la mission première est de permettre l'accès aux droits. »

Rechercher ce partenariat devrait être l'objectif de tous les acteurs ayant une responsabilité concourant à la réalisation des droits fondamentaux (logement, travail, santé, famille, culture, justice, revenus d'existence), que ce soit au niveau de l'élaboration d'actions, de recherches-actions, de programmes plus ambitieux, ou de contenus de formation.

La recherche de nouvelles pratiques consiste à **établir un équilibre des pouvoirs** dans la relation intervenants-personnes en grande pauvreté, à renforcer les conditions d'une inter-compréhension, ouvrant sur un réel partenariat entre les parties en présence. La finalité étant que les personnes puissent réaliser leurs projets de vie, exercer l'ensemble de leurs droits fondamentaux et leurs responsabilités en lien avec d'autres.

L'importance du collectif et des démarches partenariales sur un territoire

Les droits de « l'Homme » sont aussi ceux du « citoyen » : la dimension individuelle de la personne doit être conjuguée avec la dimension collective et politique de l'existence.

Or la misère a pour effet d'isoler les personnes, d'enfermer dans la honte, le sentiment d'exclusion.

Dans ce contexte, l'intervention sociale collective ouvre de nouveaux espaces. Le groupe fait exister la personne au milieu des autres ; prendre la parole est déjà une expérience de dépassement de soi et de libération intérieure. Dans l'échange, une co-construction de la pensée peut s'opérer, une intelligence collective se construit, ferment d'une action, d'une dynamique collective.

Pourtant, les actions collectives sont encore trop peu nombreuses en France, peu visibles ou pas suffisamment soutenues⁴.

C'est pourquoi **nous souhaitons que les États généraux du travail social créent les conditions nécessaires pour que se développe fortement l'approche collective du travail social.** Avec des règles, une éthique forte, et des conditions de réussite.

Nous allons plus loin encore, contribuant par des actions pilotes à chercher les conditions pour que des familles en situation de grande pauvreté puissent non seulement penser et réaliser leurs propres projets, mais aussi **devenir actrices de l'évolution d'un quartier.**

Les différentes dynamiques ne peuvent en effet être séparées : **de l'individuel au collectif**, de l'action culturelle à l'accès au droit, d'une approche par lieux à un projet sur tout un quartier.

⁴ Voir la note du Centre d'analyse stratégique, 26 janvier 2011 « *Les actions collectives et les approches communautaires. Quelle pertinence dans le contexte français ?* ». Ainsi que l'article de Marion Carrel et Suzanne Rosenberg, « *L'empowerment et le travail social sont-ils compatibles en France ?* », à paraître.

Pour illustrer l'intérêt et les effets que constitue cette approche et en dégager les **conditions de réussite, l'action collective de « promotion familiale sociale et culturelle » menée à Lille – Fives** est depuis 2008, une expérience pilote pour ATD Quart Monde : il s'agit d'un quartier « prioritaire » de la Politique de la Ville, en pleine mutation, marqué par une certaine mixité sociale, où le réseau public et associatif est actif dans de multiples domaines.

Malgré cela, les familles en situation de grande pauvreté sont isolées, se sentent exclues et n'accèdent pas aux dispositifs existants.

La **recherche-action-formation** mise en place considère ces familles comme premiers partenaires, elle cherche les conditions favorables pour agir tous ensemble dans un quartier. Elle est une co-construction permanente d'un projet de territoire « qui n'oublie personne ».

C'est une démarche de développement social local⁵ basée sur **la recherche d'un partenariat, dès la conception du projet, avec tous les acteurs du quartier et en particulier avec les personnes dont la vie est difficile à cause de la pauvreté.**

Les processus, les conditions ont été mis en évidence lors d'une évaluation de 2012⁶ montrant des **étapes incontournables.**

*Une action pilote à Lille - Fives :
une expérience de développement social local impliquant des partenaires très divers, dont les premiers : les familles en grande pauvreté habitant le quartier.*

De l'évaluation intermédiaire, il ressort que la qualité et la réciprocité du lien à construire pour apprendre ensemble ce qui peut « faire promotion » repose, dès la rencontre, sur plusieurs savoir-faire :

- *Se mettre au rythme de la personne,*
- *Laisser cette personne libre dans la rencontre*
- *Offrir la possibilité d'une rencontre dans un cadre positif qui valorise et équilibre la relation.*

⁵ Développement social local : « processus de mobilisation des ressources humaines et des initiatives des individus, des groupes et des territoires, visant des objectifs de cohésion sociale, de solidarité de proximité, de diversification des services à la population et de créations d'activités et d'emplois ». Voir la note du groupe de travail « Gouvernance des politiques de solidarité » de la conférence nationale contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale, 2012.

⁶ Pour plus de détails sur l'action, et divers documents, voir <http://www.promotion-familiale-lille-fives.org/>

1 - Rejoindre

Pour rejoindre les personnes très pauvres sur le quartier, l'équipe terrain⁷ s'est appuyée sur plusieurs repères d'action permettant la rencontre et **une entrée en relation positive** avec ces personnes⁸.

► Rejoindre en respectant le rythme des personnes, en choisissant l'informel.

Le premier impératif d'une rencontre réellement réciproque avec les personnes très pauvres est de se mettre à leur rythme, afin que la démarche ne soit pas une autre relation imposée dans leur quotidien ; de prendre le temps de connaître le quartier, son rythme, ses lieux, les autres habitants, de participer à la vie du quartier, pour pouvoir faire le lien avec les personnes rencontrées le moment venu.

► Rejoindre en proposant une rencontre positive

Vivre des temps positifs sans y mettre d'autre enjeu que le seul partage d'un bon moment, c'est pour les personnes rencontrées un gage de liberté, cela traduit l'intérêt que leur portent les membres de l'équipe, le souhait de ces derniers de connaître les personnes autrement que par les difficultés qu'elles traversent.

Plusieurs freins sont levés qui pourraient peser par la suite sur la participation des personnes très pauvres à la co-construction du projet : le fait de **se connaître sur des moments positifs** éloigne la peur d'être jugé sur ses difficultés, et favorise la confiance.

► Rejoindre les projets des personnes très pauvres

Il s'agit enfin de rejoindre les aspirations des personnes très pauvres pour travailler ensemble à leur concrétisation. Se mettre au rythme des personnes très pauvres, c'est aussi accepter de ne pas proposer tout de suite de réponse, de laisser le temps nécessaire pour que s'installe une confiance suffisante et que ces personnes partagent leurs difficultés comme leurs aspirations. Le colportage

Exemples :

- Le « colportage culturel à domicile » : ce sont des temps réguliers proposés à domicile pour la famille, parents et enfants, autour de livres, jeux et créations artistiques. Cela permet d'entrer en contact, de créer progressivement des liens et de la confiance, ce qui ouvre sur un partage de connaissance réciproque et constitue une étape vers la présentation du groupe et ainsi de passer de l'individuel au collectif.
- Se préparer à participer ensemble à un événement sur le quartier ; apporter des photos d'un événement auquel ces personnes ont pris part.

⁷ L'équipe est composée de 4 « volontaires permanents » d'ATD Quart Monde (salariés du Mouvement, engagés auprès des militants sur leurs lieux de vie) et d'une « alliée » à mi-temps (personne engagée au sein de son milieu social et professionnel, où elle porte les ambitions du Mouvement).

⁸ L'étude « *L'Aller vers : un enjeu de co-construction entre familles pauvres, associations et institutions – Analyse des pratiques et représentations de la relation réussie* », réalisée par des étudiants en sociologie de l'Université Lille 3 sous la direction de Marion Carrel, maître de conférence, a notamment mis en lumière ce qu'il y avait de spécifique dans la manière qu'a adopté l'équipe pour rejoindre des personnes très pauvres sur le quartier.

de livres est par exemple souvent l'occasion de parler de l'école, et permet d'avancer dans la connaissance des questions que se posent les parents pour leurs enfants.

2 - Comprendre

Comprendre est une démarche active, qui consiste à rechercher au-delà des apparences et des évidences ce que peuvent être les projets des personnes très pauvres, ce qui peut faire avancer dans ces projets ou ce qui au contraire les bloque.

Le **processus «connaissance-compréhension-partage»** n'apparaît ni linéaire, ni fini, l'aller-retour se faisant en permanence entre ces trois composantes. Il s'applique par ailleurs à l'égard des différents acteurs du projet de promotion familiale, chacun s'interrogeant et apprenant des places, rôles et fonctionnement des autres : personnes très pauvres, professionnels, membres du Mouvement ATD Quart Monde.

Professionnels comme habitants ont intérêt à partager cette compréhension, mais beaucoup de freins doivent être levés pour que **la rencontre et la communication soient possibles** entre des personnes très pauvres et des professionnels.

Ce que l'équipe terrain a cherché à comprendre dans la relation aux personnes très pauvres :

- les conditions de la participation,
- leurs attentes,
- leur vécu et leur pensée par rapport à l'école,
- les questions qu'ils se posent pour leurs enfants,
- ce à quoi elles aspirent et quelles sont leurs forces.

Cela nécessite de prendre le temps de l'écoute, d'entendre, de se laisser guider par les personnes très pauvres elles-mêmes et de partir de ce qu'elles proposent, de saisir les occasions de recueillir la pensée des personnes ou d'en créer les opportunités.

Réciproquement, la démarche de connaissance permet d'interpeller les professionnels sur ce qu'ils comprennent des attentes des familles très pauvres auprès desquelles ils interviennent. En effet, comment proposer un appui qui puisse être mobilisé par la personne elle-même si une incompréhension demeure vis à vis de ses attentes? Ou si la participation est ressentie comme une contrainte ?

Face aux incompréhensions réciproques, **la démarche de connaissance partagée du projet** de promotion familiale est perçue par les acteurs du quartier comme facilitant la communication.

Il y a donc au départ de tout projet de promotion **un travail à mener autour de la communication entre les acteurs – habitants inclus – et de compréhension mutuelle.**

3- Partager pour mieux agir ensemble

La connaissance qu'ont les professionnels du quartier des familles très pauvres, de leurs situations, ne peut garantir à elle seule une compréhension juste de ces situations. Une partie de la connaissance nécessaire peut être retenue par les personnes qui la détiennent, de manière délibérée ou non. Il faut un lien, une confiance pour démarrer. Puis **si les regards et les pratiques évoluent de part et d'autre**, le partage peut devenir plus complet.

Le projet a donc réuni un grand nombre d'acteurs susceptibles d'intervenir auprès des personnes très pauvres, en multipliant les occasions de partager la connaissance de chacun.

Une réflexion mutuelle pour mieux agir est donc indispensable.

► Portée individuelle :

Face à une situation qui nécessite un appui autour d'une famille, il apparaît que cette démarche de "connaissance-compréhension-partage" permet d'entendre et de tenir compte, dans la recherche de solutions, des soutiens que la famille elle-même propose d'activer.

► Portée collective :

La démarche de connaissance portée par le projet de promotion familiale, sociale et culturelle permet d'apporter et de tenir compte du savoir d'expérience des personnes très pauvres. Celles-ci se révèlent être en effet les meilleures connaisseuses de la précarité du quartier ; et si elles pensent que le lien peut être positif, elles mèneront l'équipe terrain à d'autres personnes dont la situation nécessite un soutien.

Cette reconnaissance de l'expertise des habitants participe au respect de leur place d'acteur.

Elle s'est appuyée notamment sur la mise en place d'une **co-formation par le croisement des savoirs et des pratiques**, vécue en 2011⁹.

Co-formation vécue sur le quartier de Lille - Fives

Objectifs :

- croiser les savoirs et les pratiques respectives des professionnels, des personnes en situation de grande pauvreté et des membres d'ATD Quart Monde
- se former réciproquement à une meilleure compréhension mutuelle, à la pratique du partenariat,
- améliorer la relation, les pratiques professionnelles et institutionnelles.

Finalité : identifier et formuler les conditions qui permettent à tous les acteurs d'un projet de promotion familiale d'être partenaires ensemble- y compris les premiers concernés : les personnes en grande pauvreté.

⁹ Voir la vidéo (version longue ou courte) qui rend compte de cette co-formation sur le site <http://unheard-voices.org/category/croisement-des-savoirs/?lang=fr> : « agir ensemble, oui mais comment ? ».

Cette démarche se poursuit d'une autre façon aujourd'hui dans un **groupe de concertation permanente** : depuis 2012, des professionnels de l'action sociale et éducative ont exprimé leur envie de continuer un travail de croisement des savoirs et des pratiques avec des habitants de Fives qui ont une vie difficile, et des membres d'ATD Quart Monde acteurs de la promotion familiale.

D'autres lieux de partage permettent de prendre du pouvoir sur sa vie, de changer de regard les uns sur les autres et de réfléchir à son rôle de parent ou sa pratique de professionnel, et cela en groupes de pairs :

- ▶ **Le groupe de parents** : ce groupe permet aux parents de partager leurs questions, de chercher ensemble des réponses (c'est la force d'un groupe de pairs), de créer du lien avec des lieux du quartier, de créer des liens avec d'autres parents, de gagner en confiance, de se sentir utile, de préparer des interventions.
- ▶ Un **groupe de cadres des acteurs du travail social** sur le quartier de Fives : issu du Conseil général, des associations de protection de l'enfance ainsi que les membres de l'équipe terrain.
- ▶ Un **comité technique inter-partenarial**¹⁰ : il regroupe les représentants des partenaires associatifs et institutionnels du projet. Son rôle est de manifester la dimension transversale du projet, de travailler sur ses objectifs et de préciser l'engagement de chacun des acteurs.

4 - Agir ensemble en proposant des actions collectives

Des actions permettent de rejoindre les familles. Ces actions sont mises en œuvre depuis le début du projet et se poursuivent dans la durée. Elles sont co-construites avec les familles les plus pauvres, ce qui conditionne fondamentalement leur participation et leur bien-être, mais elles se bâtissent de plus en plus avec les autres acteurs du quartier.

La campagne des droits de l'enfant

Se déroule annuellement depuis 2009 autour de la date anniversaire de la déclaration des droits de l'enfant. Construite à partir de l'expression de la pensée des enfants, elle implique dans la conception et la réalisation les parents d'abord, un collectif (centres sociaux, centres de loisirs, associations diverses, circonscription d'action sociale du Conseil Général...), et les établissements scolaires.

Elle permet de s'appuyer sur les ressources du territoire dans une recherche de mixité sociale, avec une préoccupation de tous les parents du quartier y compris les plus pauvres : assurer l'avenir des enfants et bien vivre ensemble.

¹⁰ Le comité technique interpartenarial est composé de : Conseil général du Nord, Ville de Lille, conseil régional, bailleurs et associations œuvrant pour le logement ; Education Nationale ; CAF ; centres sociaux ; associations de protection de l'enfance.

Cette campagne permet aussi une autre relation avec l'école. Un groupe de parents dont la vie est difficile à cause de la pauvreté contribue à préparer les supports de l'animation. Ces parents vont ensuite proposer des animations dans les classes.

Toutes ces campagnes remettent les familles en relation entre elles et entretiennent un sentiment de fierté collective qui est un terrain favorable pour d'autres initiatives.

Sur le thème « changer de regard, pour mieux vivre ensemble sans exclure », la campagne 2013-2014 a touché en trois mois, 44 lieux (12 écoles, un collège, 5 structures associatives, 2 structures périscolaires, les conseils municipaux des enfants de 2 quartiers. Soit 1000 enfants et 70 professionnels, impliqués dans la fabrication de 49 « machines à changer le regard ». Près de 800 personnes étaient présentes lors de la fête de clôture de cette campagne.

► Quels sont les effets de cette co-construction ?

La première étape d'évaluation de la démarche, réalisée en 2012, démontre que le projet de promotion familiale, sociale et culturelle provoque **des changements de regard** entre personnes très pauvres et professionnels, entre parents et enfants, mais aussi des changements dans le regard que chacun porte sur soi.

C'est un travail **de transformation sociale**, un travail sur les représentations et les préjugés, dont **l'enjeu est la participation de tous à la vie locale**, et qui est rendue possible par la connaissance qu'apportent les personnes qui ont l'expérience de la pauvreté.

► Ouverture : des partages d'expériences à l'échelle régionale et nationale

A partir des actions de capitalisation et des enseignements du projet, l'équipe et les habitants qui y sont impliqués sont amenés à intervenir dans divers lieux, afin que ce que chacun apprend dans ce quartier de Lille-Fives puisse servir ailleurs.

« Aller vers » les personnes concernées par le travail social dans leurs lieux de vie et permettre à ces personnes de se rencontrer dans des espaces collectifs favorisent l'exercice de la citoyenneté (par la prise de parole, la restauration de l'estime de soi et de la dignité). Cela permet d'envisager ensuite leur participation notamment dans la recherche-action-formation.

Faire place aux savoirs de vie des personnes en grande pauvreté en recherche-action-formation

ATD Quart Monde a toujours situé la lutte contre la pauvreté dans le champ des responsabilités politiques, citoyennes, et dans celui de la connaissance : **de quelles connaissances les personnes en grande pauvreté, les acteurs engagés à leurs côtés, nos sociétés ont-ils besoin pour éradiquer la misère, pour réaliser des transformations dans l'intérêt de tous et de la démocratie ?**

La connaissance de la grande pauvreté, de ce qui est nécessaire à son élimination, ne peut pas se faire sans la réflexion, la pensée des personnes les plus éloignées de l'exercice des droits, des lieux de concertation et de décisions. A partir de leurs expériences et réalités de vie, elles sont le plus à même **d'interroger le fonctionnement et les dysfonctionnements des institutions, des projets conçus pour elles**, de juger de l'utilité et de la justesse des interventions.

Mais de fait, les personnes en grande pauvreté participent guère à l'élaboration de cette connaissance. Les savoirs de vie qu'elles détiennent sont peu reconnus. Au mieux, elles participent à une consultation, sont sollicitées pour donner un avis. Sans moyen de faire valoir leurs propres réflexions, leurs questionnements, **elles sont dépendantes de ce que d'autres interprètent et décident. Ce rapport inégal et dissymétrique au pouvoir**, génère des conflits stériles, des malentendus, voire des réactions empreintes de violence. Il entraîne souvent une rupture de lien, les personnes en grande pauvreté préférant très souvent s'isoler, rester silencieuses, pour protéger le peu de sécurités qu'elles ont.

Ne pas tenir compte de l'intelligence, des capacités de raisonnement des personnes, représente une atteinte profonde à leur dignité et un gâchis sur le plan humain et cognitif considérable.

Faute d'une reconnaissance réelle de l'expertise collective des personnes en situation de pauvreté, **les savoirs nécessaires à l'édification des politiques publiques restent incomplets et à terme inefficaces**, voire générateurs d'effets contraires à ceux en principe recherchés.

Le défi est donc de créer les conditions d'un véritable partenariat avec les personnes en grande pauvreté pour que leur savoir de vie soit pleinement reconnu et pris en compte dans **un dialogue à égalité** avec les savoirs d'action des professionnels et académiques des universitaires. Ces trois savoirs ont des usages et des contenus différents, sont chacun indispensables et complémentaires.

C'est pourquoi ATD Quart Monde plaide pour un **croisement, une réciprocité entre les savoirs universitaires, les savoirs d'action des professionnels, et les savoirs de vie des personnes en grande pauvreté**. Ceci afin :

- 1- de co-construire une compréhension la plus fine possible de la pauvreté, du fonctionnement de nos institutions, des effets de nos choix sociétaux et politiques

- 2- de co-construire des politiques et programmes d'action, de les conduire et de les évaluer collectivement, en complémentarité de responsabilités et de compétences.

Deux programmes de recherche-action et de formation initiés par ATD Quart Monde¹¹, conçus, menés et évalués avec des institutions universitaires, avec des institutions professionnelles françaises et belges (1996-2001), ont permis d'expérimenter et d'établir les conditions du croisement des savoirs et des pratiques avec des personnes en grande pauvreté.

Les programmes et leurs résultats sont présentés dans l'ouvrage « **Le croisement des savoirs et des pratiques** »¹².

► La **charte du croisement des savoirs**¹³ présente les principes éthiques, épistémologiques, politiques et pédagogiques de la démarche, les conditions de sa réalisation :

Principes éthiques : toute personne est potentiellement capable d'interpréter, d'analyser la situation dans laquelle elle est, ses rapports et interactions avec son environnement.

Principes épistémologiques : le savoir est une construction permanente et le fruit d'une interaction entre des savoirs de nature et d'usage différents – chaque savoir a besoin d'un autre savoir pour se construire. Les savoirs de vie des personnes en grande pauvreté, en dialogue avec les savoirs complémentaires, sont source de nouvelles connaissances et de changements.

Principes politiques : Les savoirs co-construits sont au service de la lutte contre la pauvreté, de projets qui visent l'intérêt de tous et le bien commun. L'amélioration des conditions de vie des personnes est le repère des actions, des pratiques, des politiques.

Principes pédagogiques : Chaque participant au processus de croisement :

- reconnaît les savoirs des autres participants ;
- a un statut de co-chercheur, de co-acteur, de co-formateur ;
- participe à égalité à toutes les étapes du processus : de la définition des sujets, thèmes, à leur analyse et interprétation, et à la co-écriture des résultats.

Les participants sont co-auteurs des résultats de leur travail.

Le processus de croisement des savoirs repose sur une alternance de séquences de travail en groupes de pairs (personnes en grande pauvreté ensemble, universitaires ou professionnels ensemble) et en plénière pour la confrontation

¹¹ *Quart-monde université : De quelle connaissance avons-nous besoin pour lutter contre la grande pauvreté ? Et Quart-monde partenaires : A quelles conditions les professionnels et les personnes en situation de pauvreté peuvent se former ensemble pour pouvoir agir en partenariat ?*

¹² « *Le croisement des savoirs et des pratiques* », Edition de l'Atelier, Editions Quart Monde, 704 pages, 2009.

¹³ www.atd-quartmonde.org/IMG/pdf/Charte_ACSP_3_.pdf

des analyses et points de vue, la formalisation des éléments de connaissance, des pistes de travail ou d'action issues de l'interaction.

► Les conditions du croisement des savoirs :

- Les savoirs de vie, comme les savoirs d'action ou académiques, se construisent collectivement, en référence à l'expérience d'un milieu. Pour se faire, les personnes en grande pauvreté doivent faire partie d'une association citoyenne ou militante ancrée dans le milieu des personnes ; elle soutient leur formation, leur engagement et responsabilité. L'association garantit le travail individuel et collectif des personnes, leur liberté d'expression, à distance avec les professionnels ou les institutions qui interviennent dans leur vie.

- Une équipe pédagogique garantit le cadre pédagogique et la méthode de travail précise et rigoureuse. Un animateur est référent des personnes en grande pauvreté et a une proximité avec elles de par son engagement associatif, un autre animateur est référent du groupe des professionnels ou des universitaires et a une connaissance de leur milieu pour être issu de leur rang.

► Diffusion de la démarche du croisement des savoirs :

La démarche a connu de très nombreuses applications dans le domaine de la **formation**. Plus de 70 « co-formations » ont été réalisées depuis 2002 en partenariat avec des institutions professionnelles sur différents champs :

- Social : INSET Angers - CNFPT Toulouse, Bordeaux, Niort - Conseils généraux 59, 68, 35 - IRTS Champagne-Ardenne et Bretagne - Associations TISF Bretagne-Pays de Loire - Service AEMO Picardie, UNCCAS.
- Sanitaire et social : CHU Chambéry et Nantes
- Justice : ENM de Paris
- Travail : Forum de l'insertion de Lille
- Education : Caen, Nantes, Reims, IRDSU¹⁴
- Culture, Politique de la ville...

- Objectif de la co-formation = Apprendre à mieux se connaître et se comprendre pour être acteurs ensemble (professionnels, personnes en précarité) dans la lutte contre la pauvreté et les exclusions.

- Format type : 3 ou 4 jours avec une quinzaine de professionnels, 5 personnes-militantes du milieu de la pauvreté + équipe pédagogique

- Déroulement : travail sur les représentations mutuelles – analyse de récits d'expérience écrits par les participants – formalisation des conditions pour être acteurs ensemble

- Restitution des travaux par les participants devant des responsables institutionnels – bilan collectif – retour sur expérience avec professionnels et militants pour capitalisation des acquis, mise en œuvre.

¹⁴ Inter-réseau pour le développement social urbain

Trois chantiers du Réseau national « participation, croisement des savoirs » :

1- Envisager la suite de deux formations à l'animation du croisement des savoirs (2013 et 2014). 45 professionnels, cadres territoriaux et cadres associatifs, ont suivi ces formations.

2- Trois projets expérimentaux, visant à introduire la démarche du croisement des savoirs en formation initiale des travailleurs sociaux, sont en cours ou prévus : IRTS Languedoc-Roussillon, ITES de Brest – Arifts Pays de Loire.

3- Un séminaire épistémologique sur le croisement des savoirs va avoir lieu en 2015. Il vise, au travers d'une étude critique de 5 recherches participatives et « en croisement » ayant impliqué des personnes en précarité, à expliciter les conditions de la production de connaissances, et à interpeller la recherche académique sur la place des personnes en grande pauvreté dans la construction de la connaissance.

Pyrénées, IRTS²³ Bretagne et Champagne Ardenne et CRTS²⁴ Bretagne, ONED... Trois ateliers de réflexion sur le croisement des savoirs ont été organisés par le CESE de Paris²⁵, les CESER²⁶ Champagne-Ardenne et Bretagne.

La démarche bénéficie aujourd'hui d'une reconnaissance indéniable. Plusieurs **rapports de politiques publiques** préconisent le croisement des savoirs et les co-formations avec des personnes en situation de pauvreté : Conseil National des politiques de Lutte contre les Exclusions (CNLE), Circulaire de l'Education nationale sur les relations école-familles, le Rapport Bacqué-Mechmache dans le cadre de la politique de la ville, les Conseils Économiques et Sociaux Environnementaux (Champagne-Ardenne et Ile de France), le Comité régional en travail social de Bretagne, etc...

La démarche a connu également des applications dans le champ de la **recherche** (Etude pour Colloque Sciences Po¹⁵ – Etude pour l'accès de tous aux moyens culturels¹⁶ ...) et sert de référence pour des actions de terrain (tel le projet de promotion familiale et sociale à Lille-Fives, cité ci-dessus).

Elle est soutenue par un **Réseau national « Participation, croisement des savoirs »** composé de professionnels, d'universitaires, de responsables associatifs. Ce réseau est animé par ATD Quart Monde.

Des membres de ce Réseau ont présenté à de multiples reprises la démarche dans le cadre de **colloques, séminaires, journées d'études** : ONED¹⁷, ANAS¹⁸, M.A.I.S¹⁹., GEPSO²⁰, UNAFORIS²¹, ANDASS²², Conseils généraux Pyrénées-Orientales, Haut-Rhin, Nord, Morbihan, Hautes-

¹⁵ "De la dépendance subie à l'interdépendance choisie", 2009

¹⁶ "Les chemins d'accès aux savoirs et à la culture" Bibliothèques Rennes-agglo et CG 35, 2010-2011

¹⁷ Observatoire national de l'enfance en danger.

¹⁸ Association nationale des assistants de service social.

¹⁹ Mouvement pour l'accompagnement et l'insertion sociale

²⁰ Groupe national des établissements publics sociaux et médico-sociaux.

²¹ Union nationale des associations de de formation et de recherche en intervention sociale : intervention en ouverture de la biennale 2014.

²² Association Nationale des Directeurs d'Action Sociale et de Santé des Départements.

²³ Institut Régional du Travail Social.

²⁴ Comité régional du travail social

²⁵ Conseil Economique Social et Environnemental

²⁶ Conseil Economique Social et Environnemental Régional

De nombreux articles ont paru dans des revues spécialisées de l'action sanitaire et sociale (*voir bibliographie*).

► Impact sur les personnes en situation de pauvreté

Les personnes en grande pauvreté qui ont participé à des actions de croisement des savoirs disent toutes qu'elles ont permis de renforcer leur pouvoir d'agir avec d'autres, leurs capacités de réflexion personnelle et collective, qu'elles se sentent mieux armées pour mener leurs projets personnels, familiaux, professionnels.

Propos tenus par des personnes en situation de pauvreté au cours de travaux de réflexion sur le croisement des savoirs :

« Après la co-formation, on a plus confiance en soi, on ose aller parler aux gens ».

« On a la confiance pour nous. Évidemment quand on est confronté à des professionnels, quand on est dans des galères, on a tendance à s'enfermer, à ne rien dire... »

« On est en co-formation, et pas dans les services, ça change tout. C'est très enrichissant de travailler avec les professionnels. On s'oblige à s'écouter, on se dit ce qu'on pense, on est plus détendu. Quand on n'est pas d'accord, on attend notre temps de parole. Des fois, tu as envie de bouillir quand tu entends des choses, mais il y a un respect entre nous. »

« Le regard des assistants sociaux était très très pesant. J'ai eu l'impression qu'ils nous jugeaient, ils disaient qu'on était manipulés par ATD. Aujourd'hui j'avance beaucoup mieux avec les professionnels, je peux les regarder droit dans les yeux, leur parler sans avoir honte, ça me permet de réfléchir, je suis capable d'affronter un professionnel, c'est comme toi et moi sauf qu'il a fait plus d'études, je ne suis pas nulle. »

Propos d'une animatrice d'un groupe de personnes en situation de pauvreté :

« On a vu beaucoup de personnes se transformer après les co-formations. Des personnes qui n'osaient même pas dire un mot, quand tu les revois 4-5 mois après tu leur dis "tu oseras parler ?", elles répondent "maintenant, je sais que je peux dire ce que je pense" ».

► Impact sur les professionnels

Propos tenus par des professionnels de l'action sociale à l'issue de co-formations:

« Je croyais connaître les gens (chez qui j'interviens). Cette co-formation m'a permis de comprendre que je ne les connaissais pas en fait. C'est pour ça que je parle de reconnaître. »

« Les militants pensent d'une façon et nous les professionnels, on pense d'une autre ; se croiser, apporte du changement automatiquement. »

« En tant que responsable d'une équipe et avec des responsables au-dessus de moi, je compte bien, avec les mots, les paroles que vous nous avez transmises, aller vers ma chef de service et vers mon équipe pour essayer de repenser un petit peu l'organisation, pour essayer au moins de tenir compte de ce que vous avez pu dire. »

« Il y a un avant et un après... ».

Pour une véritable « refondation du travail social »

Le Mouvement ATD Quart Monde est un rassemblement de citoyens de tous milieux, unis par la volonté de réaliser un monde où la grande pauvreté sera éradiquée. Davantage un mouvement militant de nature qu'un organisme du travail social, ATD Quart Monde a pu côtoyer le travail social de multiples façons tout au long de son histoire, notamment à travers des projets pilotes, le plus souvent en partenariat avec d'autres acteurs, pour expérimenter et rénover des pratiques.

Nous avons une grande estime pour les travailleurs sociaux qui œuvrent pour que toute personne ait des conditions de vie décente, pour que tous aient accès aux droits de tous. C'est pourquoi nous présentons cette contribution aux États généraux du travail social.

Nous proposons que les mesures prises suite aux États Généraux du Travail Social soient dirigées vers :

- ▶ Du travail social qui investit dans la relation avec les personnes, même celles qui sont les plus difficiles à atteindre, et leur environnement, qui va soutenir leur propre pouvoir sur leur vie, faire émerger des projets, individuels et collectifs.
- ▶ Du travail social qui cherche à construire un partenariat, le plus possible à égalité, qui a conscience que, pour cela, il faut des espaces collectifs et citoyens où le savoir d'expérience des personnes les plus en difficultés peut s'exprimer et être compris par d'autres.
- ▶ Du travail social qui recherche et s'appuie sur la complémentarité d'autres acteurs sur les territoires.
- ▶ Du travail social qui met en œuvre de nouvelles pratiques et crée des dispositifs innovants, notamment dans le domaine de la protection de l'enfance et de la famille.

Cette approche participative, collective, multi-acteurs, sert à rendre possible les croisements des savoirs et des compréhensions qui vont créer des processus efficaces et des solutions durables permettant que les personnes puissent réaliser leurs projets de vie, exercer l'ensemble de leurs droits fondamentaux et leurs responsabilités en lien avec d'autres.

C'est une approche qui génère des transformations dans plusieurs sens: autant dans l'attitude et les capacités des personnes en difficultés que dans celles des autres acteurs; autant dans les milieux de vie que dans les institutions.

Contact :

Délégation nationale ATD Quart Monde :

delegation.nationale@atd-quartmonde.org, 01 40 22 98 35.

BIBLIOGRAPHIE

Site internet du projet Promotion sociale, familiale et culturelle de Lille Fives : <http://www.promotion-familiale-lille-fives.org>

« **Le Croisement des pouvoirs : croiser les savoirs en formation, recherche, action** ». Sous la direction de Claude FERRAND Editions l'Atelier/Editions Quart Monde - 2008

CNFPT : dossier documentaire : « La participation des personnes en situation de pauvreté : un enjeu démocratique ». Mai 2012.

CNLE – 17/10/11 : Rapport : « Recommandations pour améliorer la participation des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion à l'élaboration à la mise en œuvre et à l'évaluation des politiques publiques

Article de Régis Sécher, Directeur du service régional de formation continue à l'ARIFTS Pays de Loire – nov 2012 : "le défi du Croisement des savoirs pour les institutions et les professionnels".

Article de Patrick BRUN, Docteur en science de l'éducation in VST n°76 – 2002: "Croisement des savoirs et pouvoir des acteurs, l'expérience d'ATD Quart Monde".

Article de Laurent Sochard, Responsable-coordonnateur du pôle Enfance du CNFPT : dans Réalités familiales de l'UNAF juillet 2014 - « Formation croisée avec des parents d'enfants placés ».

Article de Suzanne ROSENBERG (Associée au Centre de sociologie des pratiques et représentations politiques (CSPRP) et Noëllie GREIVELDINGER (psychologue au Conseil Général des Pyrénées Orientales), « Co-formation par le croisement des savoirs et des pratiques entre professionnels de l'Aide sociale à l'enfance et des parents en situation de pauvreté et d'exclusion sociale. Réflexions et retours d'expériences », dans « Dossier 2014 : pauvretés – précarités - exclusions » de la MRIE Rhône Alpes (pages 157 à 160) disponible sur : http://www.mrie.org/personnes-en-difficultes/detail_doc.asp?id=165

Article d'Isabelle BOUYER, cadre en action sociale, dans la Revue Eclairages - IRTS Champagne Ardenne – juin 2009 : « Quand des professionnels et des personnes en situation de pauvreté se forment ensemble » démarche du Croisement des savoirs et des pratiques par ATD Quart Monde.